

Convaincues de la nécessité de créer un lieu de débats et d'échanges réguliers pour approfondir les relations entre la France et les États-Unis, plusieurs personnalités des milieux politique, universitaire et économique donnent en 1975 l'impulsion pour créer à Paris et à New York la French-American Foundation.

L'annonce officielle est faite en 1976 lors d'un dîner d'État à Washington réunissant les présidents Gerald Ford et Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion des célébrations du bicentenaire de la Déclaration d'indépendance.

Cinq ans plus tard, en 1981, le programme des Young Leaders voit le jour. Il s'agit de la première grande initiative pour bâtir des relations durables entre de jeunes personnalités françaises et américaines appelées à de hautes fonctions. D'autres programmes d'échanges et rencontres seront ensuite créés au fil des années pour permettre à la French-American Foundation d'accomplir sa mission et d'être aujourd'hui l'un des acteurs majeurs de la relation entre la France et les États-Unis.

ADHÉSION
INDIVIDUELLE

2015

French-American Foundation - France

34 avenue de New York

75116 Paris

Tél.: +33 1 45 77 40 01 / Email : contact@french-american.org

Vos coordonnées

Monsieur Madame

Prénom et Nom :

.....

Adresse personnelle :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Email :

Société ou organisme :

Fonction :

Coordonnées professionnelles :

.....

Téléphone :

Email :

Votre cotisation

- Membre ACTIF** - contribution à partir de : **200 €**
- Membre PARTENAIRE** - contribution à partir de : **500 €**
- Membre BIENFAITEUR** - contribution à partir de : **1.000 €**
- Membre LEADER** - contribution à partir de : **2.000 €**
- Young Fellow (moins de 30 ans)** - contribution à partir de : **100 €**

Ci-joint un chèque de € à l'ordre de la **French-American Foundation - France** à envoyer au 34 avenue de New York – 75116 Paris.

À chaque niveau de cotisation correspond des avantages (Gala, French-American Breakfast, accès aux manifestations de la French-American Foundation - United States...) qui vous seront prochainement communiqués.

Nous vous remercions vivement pour votre soutien !

Fait à : Le :

Signature :

Avantages fiscaux pour les personnes physiques :

66% de votre contribution est déductible de vos impôts sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable (report possible durant 5 ans). Un reçu fiscal vous sera délivré par la French-American Foundation – France.